

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Piopolis tenue le 14 janvier 2025 à l'édifice municipal de Piopolis à 19h00 à laquelle sont présents:

Siège #1 - Mindy Giroux
Siège #2 - Nicole Charette
Siège #4 - Catherine Demange
Siège #5 - Sarah Carrier
Siège #6 - Paule Rochette

Est/sont absents à cette séance :

Siège #3 - Steven Boulanger

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Peter Manning. La directrice générale et greffière-trésorière, Emmanuelle Fredette, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2025-01-001

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Paule Rochette,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE le projet d'ordre du jour présenté ci-dessous soit adopté en ajoutant les points suivants: 10.2 - Municipalités riveraines du lac Mégantic - Service de gestion des appels

Les conseillers sont invités à déclarer leur intérêt en lien avec les sujets à l'ordre du jour et à en préciser la nature.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 3 décembre 2024
 - 3.2 - Séances extraordinaires du 17 décembre 2024
- 4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE
 - 4.1 - Rapport de la directrice générale et greffière-trésorière
 - 4.2 - Rapport du maire
 - 4.2.1 - Rapport du Conseil des maires de décembre
- 5 - PÉRIODE DES QUESTIONS
- 6 - CORRESPONDANCE
 - 6.1 - Bordereau des correspondances
- 7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 7.1 - État de dépôt des résultats définitifs du scrutin
 - 7.2 - Offre de services - Anick Boisvert
 - 7.3 - Affectation de surplus
 - 7.4 - Association des directeurs municipaux du Québec - Adhésion 2025
 - 7.5 - Aurora - module de paie
 - 7.6 - Adoption du règlement 2025-01 établissant les taux de taxation, les

- tarifications et les conditions de perception
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 8.1** - Résolution d'appui - Facturation aux municipalités desservies par les services de la Sûreté du Québec
 - 8.2** - Résolution d'appui - Couverture cellulaire
 - 9 - TRANSPORT**
 - 9.1** - Triathlon international de Piopolis - Demande de droit de passage
 - 10 - HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 10.1** - Plan d'intervention des infrastructures municipales
 - 10.2** - Municipalités riveraines du lac Mégantic - Service de gestion des appels
 - 11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
 - 12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 13 - LOISIRS-CULTURE**
 - 13.1** - Demande de commandite - Piopolis fête l'hiver
 - 14 - FINANCES**
 - 14.1** - Comptes à payer
 - 14.2** - Dépenses récurrentes
 - 15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES**
 - 16 - VARIA**
 - 17 - RAPPORT DES COMITÉS**
 - 18 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
 - 19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2025-01-002

3.1 - Séance ordinaire du 3 décembre 2024

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par la conseillère Mindy Giroux,
Appuyé par la conseillère Nicole Charette,
Et résolu,

QUE le procès-verbal du 3 décembre soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-01-003

3.2 - Séances extraordinaires du 17 décembre 2024

Copie des procès-verbaux des séances extraordinaires du conseil tenues le 17 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,
Appuyé par la conseillère Paule Rochette,
Et résolu,

QUE les deux procès-verbaux du 17 décembre 2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE

4.1 - Rapport de la directrice générale et greffière-trésorière

Le service animalier Passeport Animal inc. est effectif depuis le début de l'année 2025 et leur équipe procèdera à la vente des licences pour les chiens au montant de 30 \$. Il est possible d'acheter une licence directement sur le site Web de Passeport Animal inc.

Un publipostage sera fait prochainement portant sur le budget 2025 et le taux de taxation et autres tarifications.

4.2 - Rapport du maire

4.2.1 - Rapport du Conseil des maires de décembre

Monsieur le maire informe les membres du conseil des points importants discutés au Conseil des maires du 11 décembre dernier.

5 - PÉRIODE DES QUESTIONS

- Demande de faire le déneigement sur le chemin du lac en sens inverse afin de libérer les boîtes aux lettres des tas de neige et de faciliter la livraison du courrier.
- Demande de faire attention de ne pas renverser les bacs de collectes de matières résiduelles lors des opérations de déneigement.

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Bordereau des correspondances

La liste de la correspondance reçue au cours du mois de décembre 2025 est remise aux membres du Conseil. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 - État de dépôt des résultats définitifs du scrutin

Ce document doit être déposé à la séance ordinaire du conseil municipal qui suit le scrutin référendaire.

2025-01-004

7.2 - Offre de services - Anick Boisvert

ATTENDU l'offre de service de Mme Anick Boisvert proposant de poursuivre les tâches de responsable de la bibliothèque, notamment d'assurer la rotation de collection de Réseau biblio Estrie quatre fois par année et de maintenir l'ouverture de la bibliothèque les mardi après-midi ;

ATTENDU QUE l'offre de service propose également le service de rédaction professionnelle pour le site Web et les pages Facebook gérées par la municipalité.

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

QUE la municipalité retient les services de Mme Anick Boisvert pour une banque de 200 heures de services au montant total de 5 600 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-01-005

7.3 - Affectation de surplus

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,
Appuyé par la conseillère Paule Rochette,
Et résolu,

QUE le surplus du budget de fonctionnement de l'année 2024 soit affecté en totalité à l'entretien des chemins municipaux et des véhicules servant aux travaux de voirie .

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-01-006 7.4 - Association des directeurs municipaux du Québec - Adhésion 2025

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE, tel qu'indiqué au contrat de la directrice générale et greffière-trésorière, la Municipalité paie la cotisation de Mme Fredette pour l'année 2025 comme membre de l'Association des directeurs municipaux du Québec au coût de 502 \$ plus taxes et d'y ajouter au contrat l'assurance protection au coût de 548.70 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-01-007 7.5 - Aurora - module de paie

Il est proposé par la conseillère Paule Rochette,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à débiter la migration vers le nouveau module de paie Aurora de PG Solutions au montant de 5687.50 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-01-008 7.6 - Adoption du règlement 2025-01 établissant les taux de taxation, les tarifications et les conditions de perception

ATTENDU QUE la Municipalité de Piopolis a adopté son budget pour l'exercice financier 2025 qui prévoit des revenus égaux aux dépenses qui y figurent ;

ATTENDU QUE l'adoption d'un tel budget nécessite des modifications dans la tarification des services municipaux et des taux des taxes foncières générales et spéciales ;

ATTENDU QUE selon l'article 244.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, une municipalité locale peut, par règlement, imposer un tarif pour financer les services qu'elle offre ;

ATTENDU QU'un avis de motion relatif au présent règlement a été donné à la séance extraordinaire du conseil tenue le 17 décembre 2024 et que le projet de règlement a été déposé à la séance ordinaire du 17 décembre 2024.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,

Et résolu,

QUE les membres du Conseil de la Municipalité de Piopolis adoptent le règlement 2025-01 établissant les taux de taxation, les tarifications et les conditions de perception.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

2025-01-009

8.1 - Résolution d'appui - Facturation aux municipalités desservies par les services de la Sûreté du Québec

CONSIDÉRANT QUE les municipalités desservies par la Sûreté du Québec viennent de recevoir leur facture pour l'année 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE la moyenne des augmentations annoncées s'établit à 6,47 %, mais que les hausses pour plusieurs municipalités sont beaucoup plus importantes, voire considérables ;

CONSIDÉRANT QUE la facture 2025 marque la fin de la période transitoire pour mener à un partage de 50-50 de la facture pour les services de la Sûreté du Québec, entre le Gouvernement et les municipalités. Une période caractérisée par l'établissement d'un plafond d'augmentation à 7 % et d'un plancher à 2 %;

CONSIDÉRANT QUE lors des négociations de la nouvelle formule en 2019, les autorités du ministère de la Sécurité publique avaient assuré à ses partenaires municipaux que les augmentations seraient d'environ 3 % par année une fois la période transitoire terminée et que cette formule mettrait le monde municipal à l'abri de hausses de la nature de celles qui sont annoncées en 2025;

CONSIDÉRANT QUE le taux d'inflation est maintenant de moins de 2% ;

CONSIDÉRANT QUE les médias ont récemment fait état de la gestion du temps supplémentaire des policiers dans les régions, qui occasionne une pression importante sur le coût global du service de la Sûreté du Québec facturé aux municipalités ;

CONSIDÉRANT les questions légitimes de plusieurs élus concernant l'impact réel du nombre de postes de policiers non comblés et du recours important au temps supplémentaire alors qu'un service de police efficace demande de la stabilité et une présence communautaire développée de longue haleine ;

CONSIDÉRANT la hausse inconsiderée des coûts de la Sûreté du Québec et leur impact sur la facture imposée aux municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE le monde municipal n'est pas impliqué dans la détermination des conditions de travail des policiers et la gestion de la Sûreté du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE le montant total facturé aux municipalités pour 2025 s'élève à plus de 444,8 M\$, un montant considérable qui devrait donner aux municipalités un droit de regard sur la gestion de ces services.

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,
Appuyé par la conseillère Paule Rochette,
Et résolu:

QUE la municipalité de Piopolis demande au ministre de la Sécurité publique, M. François Bonnardel :

- De mandater une firme externe pour analyser la gestion de la Sûreté du Québec à l'instar de la démarche effectuée auprès des sociétés municipales de transport et qui a permis d'identifier des pistes de solutions pour économiser plusieurs centaines de millions de dollars ;
- De conserver un plafond et un plancher pour l'augmentation des factures dans la formule permanente comme dans la formule transitoire tant que l'analyse n'aura pas permis d'identifier des moyens pour contrôler la hausse inconsiderée du coût des services de la Sûreté du Québec.

QUE copie de résolution soit transmise au ministre de la Sécurité publique, M. François Bonnardel, au député de la circonscription de Mégantic, M. François Jacques, à la directrice générale de la Sûreté du Québec, Mme Johanne Beausoleil et au président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), M. Jacques Demers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-01-010

8.2 - Résolution d'appui - Couverture cellulaire

CONSIDÉRANT QUE la couverture cellulaire demeure insuffisante dans plusieurs régions du Québec, limitant l'accès à un service essentiel pour les résidents et visiteurs ;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec s'est engagé à déployer une couverture cellulaire complète sur l'ensemble du territoire d'ici octobre 2026, reconnaissant son importance pour la qualité de vie des citoyens et le développement socioéconomique, particulièrement dans un contexte où l'automatisation devient une solution incontournable face à la pénurie de main-d'œuvre ;

CONSIDÉRANT QUE des services cellulaires fiables sont indispensables pour garantir l'accès à l'information, aux services de santé, et aux interventions de sécurité publique, et qu'une couverture déficiente compromet la sécurité des personnes dans les zones à couverture limitée ou en itinérance, notamment en cas d'urgence nécessitant une intervention rapide des premiers répondants ;

CONSIDÉRANT QUE la procédure CPC-2-0-17 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) impose des conditions de licence aux fournisseurs de services cellulaires (FSC), notamment l'itinérance obligatoire, le partage des pylônes et l'interdiction d'exclusivité d'emplacements, afin de favoriser l'accès au réseau pour les abonnés d'un autre FSC lorsqu'un service est disponible ;

CONSIDÉRANT QUE cette même procédure n'oblige toutefois pas les FSC à solliciter le service d'un autre fournisseur en cas de couverture inexistante dans une région donnée, limitant ainsi la portée de la mesure ;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec et le CRTC octroient des subventions importantes aux entreprises de télécommunications pour la construction de nouvelles infrastructures cellulaires afin d'améliorer la couverture en région ;

CONSIDÉRANT QUE malgré la présence de plus de 8 500 tours cellulaires sur le territoire québécois, l'exclusivité de l'utilisation de ces tours par un seul FSC limite l'accès pour d'autres fournisseurs et constitue un obstacle majeur au déploiement d'une couverture cellulaire optimale pour l'ensemble de la population ;

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,

Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

DE DEMANDER au Parti libéral du Canada, au Parti conservateur du Canada, au Nouveau parti démocratique du Canada et au Bloc québécois :

- D'inclure dans leur plateforme électorale pour la prochaine élection fédérale l'obligation pour la totalité des compagnies de services cellulaire de conclure des ententes d'itinérance afin que les clients de services cellulaires, peu importe leur fournisseur, puissent bénéficier de la présence de sites cellulaires dans la région où ils se trouvent ;

DE TRANSMETTRE copie de cette résolution au ministre des Finances du Québec, M. Eric Girard, responsable de la réalisation de l'engagement gouvernemental d'assurer le service cellulaire dans la totalité du territoire habité dans le présent mandat ;

DE TRANSMETTRE copie de cette résolution aux dirigeants des entreprises de télécommunication, notamment BCE (Bell), Vidéotron, Rogers, TELUS et Cogeco.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
(4 pour / 1 contre)

9 - TRANSPORT

2025-01-011

9.1 - Triathlon international de Piopolis - Demande de droit de passage

ATTENDU QUE la troisième édition du Triathlon international de Piopolis qui se déroulera les 23-24 août 2025 ;

ATTENDU QUE les participant(e)s emprunteront à vélo et à la course le tronçon de la route 263 entre la limite avec la municipalité de Saint-Augustin-de-Woburn et le périmètre urbain ;

ATTENDU QUE les organisateurs s'engagent à assurer un bon encadrement pour assurer la sécurité de l'activité, et ce, de concert avec la Sûreté du Québec et les représentants de la Municipalité.

Il est proposé par la conseillère Mindy Giroux,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu:

D'autoriser les organisateurs et participant(e)s du Triathlon international de Piopolis à circuler sur le territoire de Piopolis, dont la route 263 et le rang des Grenier, les 23 et 24 août prochains ;

QUE cette résolution soit transmise aux organisateurs de l'événement ainsi qu'au ministère des Transports.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10 - HYGIÈNE DU MILIEU

2025-01-012

10.1 - Plan d'intervention des infrastructures municipales

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Piopolis a pris connaissance du Plan d'intervention des infrastructures municipales préparé par Les Services EXP inc. en date du 28 novembre 2024 ;

Il est proposé par la conseillère Paule Rochette,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,

Et résolu,

QUE le conseil de la Municipalité de Piopolis approuve le Plan d'intervention des infrastructures municipales et autorise la transmission de celui-ci au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour permettre son approbation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-01-013

10.2 - Municipalités riveraines du lac Mégantic - Service de gestion des appels

ATTENDU QUE les stations de nettoyage des embarcations nautiques et les systèmes de guérites seront à nouveau en fonction autour des lacs Mégantic et aux Araignées et ce dès le mois de mai 2025 ;

ATTENDU QUE de nouveaux équipements seront installés et de nouveaux logiciels d'enregistrement d'embarcation utilisés ;

ATTENDU QUE les Municipalités riveraines du lac Mégantic et les municipalités partenaires souhaitent offrir un service de prises des appels 24 / 7 aux résidents et visiteurs de la région possédant une ou plusieurs embarcations nautiques afin de bien les informer et les guider ;

ATTENDU QUE les Municipalités riveraines ont analysé les deux offres de services reçues ;

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,
Appuyé par la conseillère Nicole Charette,
Et résolu,

QUE la Municipalité retient l'offre de service de Telmatik, centrale de gestion des appels, afin d'offrir ce service pour l'année 2025 ;

QUE cette dépense soit payé à même le budget de fonctionnement des Municipalité riveraines du lac Mégantic dont Piopolis assure la gestion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

13 - LOISIRS-CULTURE

2025-01-014

13.1 - Demande de commandite - Piopolis fête l'hiver

Il est proposé par la conseillère Paule Rochette,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

QUE la Municipalité autorise le versement d'une aide financière de 500 \$ versé au Comité de développement local de Piopolis pour soutenir l'organisation de l'événement Piopolis fête l'hiver.

QUE ce montant soit payé à même le poste budgétaire Subvention pour les loisirs et la culture (02-700-00-970).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14 - FINANCES

2025-01-015

14.1 - Comptes à payer

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Paule Rochette,
Et résolu,

QUE les comptes apparaissant sur la liste jointe aux présentes soient payés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.2 - Dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes du mois de décembre 2024 est déposée aux membres du Conseil.

2025-01-016

15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES

16 - VARIA

Aucun sujet à traiter.

17 - RAPPORT DES COMITÉS

Conseillère # 1 Mme Mindy Giroux

Plan de développement, Plan Vert et journal Les Échos de Pio
Comités et représentations : Réseau Biblio de l'Estrie

Conseillère # 2 Mme Nicole Charette

Mairesse suppléante, administration générale
Comités et représentations : Comité consultatif d'urbanisme (CCU), Association pour la protection du lac Mégantic (APLM), Association touristique et culturelle de Piopolis (ATCP);

Conseiller # 3 M. Steven Boulanger

Transports et gestion des actifs
Comités : Association pour la protection du lac Mégantic (APLM)

Conseillère # 4 Mme Catherine Demange

Dossiers : Ententes intermunicipales et projets de signature régionale
Comités et représentations : Comité consultatif d'urbanisme (CCU), Trans-Autonomie (Transport adapté et collectif)

Conseillère # 5 Mme Sarah Carrier

Camping municipal, Halte des Zouaves
Comités :

Conseillère # 6 Mme Paule Rochette

Dossier : Environnement
Comités : Comité développement local de Piopolis, Plan vert, Cœurs Villageois

Maire M. Peter Manning

Gestion des actifs, Sécurité publique (sécurité incendie et plan de mesure d'urgence), administration générale
Comités : Conseil des maires et comités MRC, Conseil régional de l'environnement Estrie, Municipalités riveraines du lac Mégantic

18 - PÉRIODE DE QUESTIONS

- Tarification - Municipalités riveraines du lac Mégantic
- Gestion des odeurs provenant du système de marais filtrants

- Ajustement de tarification de location de salle considérant le coût des entretiens
- Nouveau rôle d'évaluation 2026-2027-2028
- Dépenses reliées au projet du camping dans le budget 2025

2025-01-017 19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,

QUE la séance soit levée; il est 19 h 52.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Emmanuelle Fredette, directrice générale
et greffière-trésorière

Peter Manning, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

Emmanuelle Fredette,
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Peter Manning, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Peter Manning
Maire

Liste des comptes à faire approuver pour le mois de janvier 2025

	Fournisseurs	Description	Montant à payé
	ACE, Accent Contrôles Électroniques Inc	Poignée Électroniques - Inter 2020	597,87 \$ <u>597,87 \$</u>
164	ADMQ - Québec	Formation - La gestion contractuelle	448,40 \$ <u>448,40 \$</u>
954	Biblio Estrie	Contribution Municipale 2025 - Bibliothèque	1 889,50 \$ <u>1 889,50 \$</u>
1265	Cauca Centre d'expertise multiservice	Cauca - Frais annuels pour entretien	236,85 \$ <u>236,85 \$</u>
957	Constellation du Granit	Apport livres 0-5 ans, 6-8 ans- Paniers de Noël 2024	23,00 \$ <u>23,00 \$</u>
101	Dallaire Lac-Mégantic	Filtre huile moteur, huile dexosi synthétique - Camionnette	108,59 \$ <u>108,59 \$</u>
1387	Fédération Québécois des Municipalités	Mise à jour Recueil - Le Règlement municipal Facture d'adhésion FCM (outils aux élus 2025-2026)	220,50 \$ <u>264,51 \$</u> 485,01 \$
	General Tech services	Contrat de services - Coût d'opération année 1/5 protection du lac Achat d'équipement - protection du lac	9 235,14 \$ <u>21 125,51 \$</u> 30 360,65 \$
46	Gosselin	Cable d'essence débroussailleuse Main d'oeuvre scie mécanique Crédit cable de commande des gaz	25,28 \$ 12,65 \$ <u>(24,13) \$</u> 13,80 \$
66	Infotech	Aurora - Livraison de l'environnement d'apprentissage phase 1 Frais d'expédition papeterie 2025	2 615,69 \$ <u>42,65 \$</u> 2 658,34 \$
1399	Les Entreprises GCD	Entretien ménager pour les 3 bâtiments Janvier 2025	1 655,64 \$ <u>1 655,64 \$</u>
1257	Linde Canada Inc	Location/Bail réservoir propane pour feux - Fourn garag	578,14 \$ <u>578,14 \$</u>
	Long & McQuade Sherbrooke	Enceinte amplifiée (haut parleur)	519,12 \$ <u>519,12 \$</u>
1271	LuniK Intelligence Technologique	RMM Base 1M Accès Contrôle à distance sécurisé	21,85 \$ <u>21,85 \$</u>
1096	Marché Ami	Essence camionnette - 15-01-2025 Essence camionnette -18-01-2025 Essence camionnette -21-01-2025 Essence camionnette -24-01-2025 Essence camionnette - 01-01-2025 Essence camionnette - 01-05-2025 + Café garage Essence camionnette - 28-01-2025	126,02 \$ 105,99 \$ 89,63 \$ 102,81 \$ 98,81 \$ 117,74 \$ <u>82,88 \$</u> 723,88 \$
1205	9516-4323 Québec Inc	Honoraire prof. - protection du lac	1 755,48 \$ <u>1 755,48 \$</u>
1224	Nixo Experts-Conseil	Serv prof durant l'appel d'offres - Camping municipal	355,82 \$ <u>355,82 \$</u>
1215	Numérique	Maintenance camping, Maintenance pour infolettre	80,48 \$ <u>80,48 \$</u>
	Passeport animal	Offre de service Passeport animal inc. pour la gestion des animaux errants Offre de service Passeport animal inc. pour la gestion des animaux errants	86,23 \$ <u>120,72 \$</u> 206,95 \$
952	Performance NC Lac-Mégantic	Ens moteur de rampe - Souffleuse à neige pour patinoire	312,00 \$ <u>312,00 \$</u>
48	Philippe Mercier 1994 inc	Refixer des fluorescent 8' , main d'œuvre - Maison Culturelle Remplacement du disjoncteur du compresseur, main d'œuvre - Garage Remplacement de globes lampadaires, vérif un trouble de fil - Patinoire	350,27 \$ 275,32 \$ <u>1 761,05 \$</u> 2 386,64 \$

190	Raymond Chabot Grant Thornton	Rapport spécial- TECQ 2019/2023	2 874,34 \$
		Divers travaux - Discussion sur la programmation TECQ	<u>224,20 \$</u>
			3 098,54 \$
37	Ressorts Robert Traction Mégantic inc.	Lave vitre - pour camion	22,31 \$
		Impact socket adaptateurs de douille	120,55 \$
		Lampe mini euro - gyrophare Inter 2006-2020	36,22 \$
		Lumière de travail, filtre hydraulique, filtre - fourn garage	424,63 \$
		Diesel exhaust fluid 9,46L (urée) Inter 2020	252,72 \$
		Air brake fitting kit - raccord et union pour rép boyau frein à air - fourniture	201,72 \$
		Pistolet graisseur - petit outil	228,79 \$
		Diesel exhaust fluid 9,46L (urée) Inter 2020	137,86 \$
		Filtre à air - Inter 2020	72,11 \$
		Gyrophare Led - Inter 2020	<u>280,10 \$</u>
			1 777,01 \$
1077	Vitrine Virtuelle	Conception site web Camping / Location mensuel	<u>80,48 \$</u>
			80,48 \$
1169	Würth Canada Limited	Gant, peinture, bâche, ruban adhésif - Fourniture	<u>460,20 \$</u>
			460,20 \$
1037	Xerox	Copies tirées du 26 nov au 25 décembre 2024	<u>112,80 \$</u>
			112,80 \$
		Grand total des dépenses à faire approuver	<u><u>50 947,04 \$</u></u>

Liste des dépenses récurrentes pour le mois de Janvier 2025

Fournisseurs	Description	Montant payé
Receveur général du Canada	Remises de L'employeur 13125 9590 RP0001	4 654,07 \$ <u>4 654,07 \$</u>
Ministre du Revenu du Québec	Remises de l'employeur 13125 9590 RP0001	11 622,23 \$ <u>11 622,23 \$</u>
Acceo Solutions inc	Sauvegarde en ligne	51,68 \$ <u>51,68 \$</u>
AIM Recyclage Lac-Mégantic	Matériaux secs 15-17 janvier 2025 Matériaux secs 31 janvier 2025 Matériaux secs 21 janvier 2025 Matériaux secs 10 janvier 2025	172,46 \$ 108,66 \$ 86,23 \$ 172,46 \$ <u>539,81 \$</u>
Bell Canada	Internet de la Halte janvier 2025	110,38 \$ <u>110,38 \$</u>
Bell Mobilité inc.	Cellulaires maire + Station de pompage + Camping	145,20 \$ <u>145,20 \$</u>
Cogeco	Internet bureau + ligne ascenseur (janvier) Ligne téléphonique + internet - Maison culturelle (janvier) Internet garage + téléphone (janvier)	253,69 \$ 112,27 \$ 106,82 \$ <u>472,78 \$</u>
EnvironneX	Échant. 8176025-8300553-8300554-8330935 Eaux potable Échantillon 8097249 - 8176027- Eaux usées	278,24 \$ 400,11 \$ <u>678,35 \$</u>
Harnois Énergies	Mazout 562,0000 a 1,3520 garage 14 janv 2025 Mazout 646,9000 a 1,3300 garage 28 janvier 2025 Mazout 464,8000 à 1,3310L Édifice municipal 31-01-2025 Diesel 2 617,5000L à 1,6375 Garage 29-01-2025 Diesel 1 709,4000L à 1,6055 Garage 10-01-2026 Mazout 382,4000 a 1,3880 garage 20-01- 2025 Diesel 1 176,5000L à 1,5825 Garage 03-01-2025	873,60 \$ 989,22 \$ 711,29 \$ 4 928,01 \$ 3 155,42 \$ 610,25 \$ 2 140,62 \$ <u>13 408,41 \$</u>
Hydro Québec	Électricité du 2024-12-01 au 2024-12-31 Éclairage publi Électricité du 2024-11-09 au 2025-01-13 Maison L-G Électricité du 2024-11-09 au 2025-01-13 - Halte Élec du 2024-12-07 au 2025-01-06 Édi syst chauff Électricité du 2024-11-09 au 2025-01-13 Station PP01 Électricité du 2024-11-09 au 2025-01-13 Patinoire Électricité du 2024-11-09 au 2025-01-13 - Tour Électricité du 2024-11-09 au 2025-01-13 - Bât services Électricité du 2024-11-09 au 2025-01-13 Aqueduc Électricité du 2024-11-08 au 2025-01-10 Camping Électricité du 2024-11-09 au 2025-01-13 Quai Électricité du 2024-11-09 au 2025-01-13 - Édifice Éclairage	280,64 \$ 386,70 \$ 277,70 \$ 938,73 \$ 108,84 \$ 404,18 \$ 37,74 \$ 1 523,86 \$ 707,57 \$ 297,39 \$ 208,43 \$ 604,80 \$ <u>5 776,58 \$</u>
MRC du Granit	Facturation Inspecteur bâtiment - 1er au 31 décembre 2024 Vidange des Boues + 1 Hors circuit (crédit) Ajustement de la surcharge essence Juillet à décembre 2024 Contribution 2024-2026 Routes des sommets Soutien à la vitalisation et a la coopération intermunicipale	2 860,00 \$ (169,89) \$ 3 741,60 \$ 649,15 \$ 13 066,08 \$ <u>20 146,94 \$</u>

Ville Lac-Mégantic	Frais pour retirer le myriophylle à épis - été 2024	1 435,22 \$
		<u>1 435,22 \$</u>
Visa Desjardins	achats de décembre	1 853,08 \$
		<u>1 853,08 \$</u>
	Grand total des dépenses récurrentes	<u><u>60 894,73 \$</u></u>
Administration	Achat café	51,93 \$
	Achat mouchoir	14,95 \$
	Cellulaire	55,00 \$
	Versement REER	917,90 \$
		<u>1 039,78 \$</u>
Voirie	Cellulaire février 2025	50,00 \$
		<u>50,00 \$</u>
	Grand total des dépenses payées au cour du mois	<u><u>61 984,51 \$</u></u>